



RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01758

Numéro SIREN : 793 217 167

Nom ou dénomination : 3 RUE DU POIDS DE L'HUILE

Ce dépôt a été enregistré le 16/01/2017 sous le numéro de dépôt B2017/000803

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/000803**
n°de gestion : **2013B01758**
n°SIREN : **793 217 167 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 16/01/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

3 RUE DU POIDS DE L'HUILE - Société par actions simplifiée
4 ter place Alfonse Jourdain 31000 Toulouse -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2015

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1991364

Désignation de l'entreprise		SARL 3 RUE DU POIDS DE L'HUILE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		4 Ter place Alphonse Jourdain 31000 TOULOUSE		Durée de l'exercice précédent*		20	
Numéro SIRET*		7 9 3 2 1 7 1 6 7 0 0 0 1 4		Néant		☐ *	
				Exercice N clos le,		31/12/2015	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU			
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI			
	TOTAL (II)		BJ	BK			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	7 286 587		7 286 587
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	16 425		16 425
		Autres créances (3)	BZ	CA	93 887		93 887
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	1 984		1 984	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI				
	TOTAL (III)	CJ	CK	7 398 884		7 398 884	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		7 398 884	1A		7 398 884
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise		SARL 3 RUE DU POIDS DE L'HUILE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000 .)			DA	5 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	(57 675)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	37 570	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	(15 104)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	4 858 929	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	1 818 468	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	484 584	
	Dettes fiscales et sociales			DY	70 135	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	168 149	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	13 721	
TOTAL (IV)			EC	7 413 988		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	7 398 884		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	7 413 988
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	4 858 929	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL 3 RUE DU POIDS DE L'HUILE							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	60 106	FH		FI	60 106	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	60 106	FK		FL	60 106	
	Production stockée*					FM	676 764	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	736 872
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	238 341	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	497 277	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	41 019	
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	2	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	776 640
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(39 767)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 092	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	1 092	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 092)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(40 859)	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL 3 RUE DU POIDS DE L'HUILE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	83 215	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	83 215	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	4 785	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	4 785	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	78 430	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	820 088	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	782 517	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	37 570	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de location immobilières			HY	60 106
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Pénalités, amendes fiscales et pénales			4 072		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion			713			
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion				83 215		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COMPTES ANNUELS

2015

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 3 RUE DU POIDS DE L'HUILE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2015, dont le total est de 7 398 884 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 37 571 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/03/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2015 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Stocks

Les stocks sont évalués au prix de revient et sont principalement composés des éléments suivants :

- Prix d'achat des immeubles ;
- Frais d'acquisition ;
- Honoraires et frais techniques ;
- Travaux.

Les frais financiers sont incorporés au coût de revient des stocks, et ce jusqu'à la date d'achèvement des immeubles.

Les clés de répartition des coûts utilisés pour la valorisation des lots en stock à la date de clôture sont définies par les tantièmes des règlements de copropriété ou les grilles de prix de vente.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

 Règles et méthodes comptables**Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 110 313 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	16 425	16 425	
Autres	93 887	93 887	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	110 313	110 313	

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
DIVERS - PRODUITS À RECEVOIR	1 741
Total	1 741

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 50,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 413 989 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :			
- à 1 an au maximum à l'origine	4 858 929	4 858 929	
- à plus de 1 an à l'origine			
Emprunts et dettes financières divers			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	484 584	484 584	
Dettes fiscales et sociales	70 136	70 136	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 986 618	1 986 618	
Produits constatés d'avance	13 722	13 722	
Total	7 413 989	7 413 989	

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés sur l'exercice dont :

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	331 371	331 371	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	331 371	331 371	

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	3 000
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	38 929
ASSOCIÉS - INTÉRÊTS COURUS C/C	13 268
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	67 432
Total	122 630

Comptes de régularisation

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	13 722		
Total	13 722		

3 RUE DU POIDS DE L'HUILE
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 5 000 €
Siège social : 4 ter place Alfonse Jourdain - 31000 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 793 217 167

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

EN DATE DU 28 AVRIL 2016

L'an 2016,
Le 28 avril,
A 17 heures 30,


Cet acte conforme

La société **GTO FONCIERE**, société par actions simplifiée au capital de 1 267 365,50 euros, dont le siège social est situé 4 ter, Place Alfonse Jourdain, 31000 Toulouse et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Toulouse sous le numéro 812 533 271, dûment représentée par la société GROUPE THIERRY OLDAK, en sa qualité de président, elle-même représenté par Monsieur Thierry OLDAK,

associée unique de la Société **3 RUE DU POIDS DE L'HUILE**, propriétaire de la totalité des cent (100) actions émises par la Société.

Après avoir constaté que la société Solutions Audit, commissaire aux comptes de la Société, représentée par Monsieur Nicolas HERRMANN, a été dûment informé des décisions envisagées,

A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par Monsieur Thierry OLDAK, président non associé.

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
- l'affectation des résultats de l'exercice ;
- la mention des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce ;
- la fixation de la rémunération du Président ;
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique rappelle que la société avait la forme de société à responsabilité limitée lors de l'exercice écoulé. Les décisions de l'associée unique prises le 2 mars 2016 s'agissant de la transformation de la société en société par actions simplifiée indiquaient dans sa cinquième décision que les commissaires aux comptes titulaire et suppléant sont nommés pour six exercices venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.



Par conséquent, le commissaire aux comptes n'émettra pas de rapport général sur les comptes clos le 31 décembre 2015.

L'associée unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 37 570,56 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion établi par le Président.

L'associée unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, l'associée unique donne à Monsieur Thierry OLDAK, gérant de la société, quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Décision prise par l'associée unique

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le résultat net comptable, lequel fait apparaître à un bénéfice de 37 570,56 euros, comme suit :

*** Origine**

- report à nouveau antérieur	-57 675,20 euros
- bénéfice de l'exercice :	37 570,56 euros

*** Affectation**

- au compte « report à nouveau »	-20 104,64 euros
----------------------------------	------------------

Compte tenu de cette affectation :

- le compte « report à nouveau » est débiteur de -20 104,64 euros,
- les capitaux propres de la Société sont de -15 104,64 euros.

L'associée unique constate que les capitaux propres ne sont pas reconstitués et qu'ils demeurent inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Décision prise par l'associée unique



TROISIEME DECISION

En application de l'article L.227-10 du Code de Commerce, l'associée unique déclare que sont intervenues les conventions suivantes :

- convention de gestion centralisée de trésorerie conclue avec la société GTO FONCIERE, société centralisatrice, ayant pour objet la possibilité de pratiquer des opérations de trésorerie avec ses filiales au sens de l'article L.511-7 3 du Code Monétaire et Financier, dont la société 3 RUE DU POIDS DE L'HUILE.

Ce contrat prend effet au 21 octobre 2015 et est conclu pour une durée indéterminée.

Les avances consenties par la société centralisatrice à ses filiales porteront intérêts sur la base d'un taux annuel égal à la moyenne annuelle de l'EONIA majoré de 260 points de base (2,60%).

Les avances consenties par les filiales à la société centralisatrice porteront intérêts sur la base d'un taux annuel égal à l'EONIA majoré de 250 points de base (2,50%).

QUATRIEME DECISION

L'associée unique décide que le Président ne percevra de rémunération. Toutefois, il pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

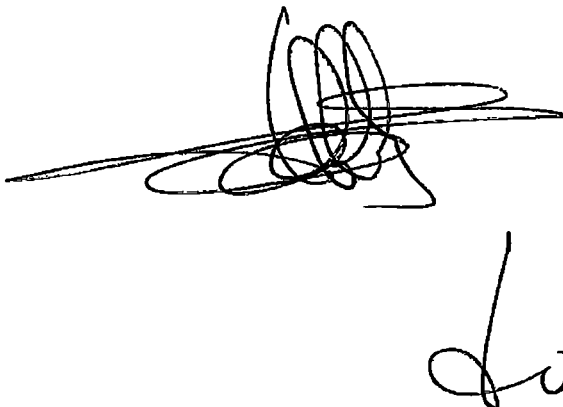
Décision prise par l'associée unique

CINQUIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Décision prise par l'associée unique

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par l'associée unique de la Société.

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.